



TOUS ENSEMBLE le 5 février

Compte tenu de la situation exceptionnelle, les unions départementales de Seine-Maritime CGT - FO - FSU – Solidaires - UNEF réunies jeudi 31 janvier appellent à construire la mobilisation sur des revendications communes avec toutes celles et ceux qui luttent aujourd'hui. Il y a urgence, à faire grandir le mouvement social pour plus de justice sociale et fiscale.

Les UD condamnent et s'opposent fermement à la loi « anticasseurs » qui vise ni plus ni moins à abolir la liberté de se réunir et de manifester, droits fondamentaux acquis de haute lutte. Elles demandent l'arrêt total de l'utilisation des lanceurs de balles (LBD) et des grenades de désencerclement contre tous les manifestants.

Les UD réaffirment que le « grand débat national » ouvert par l'exécutif en réponse à la crise des « gilets jaunes » ne vise en réalité qu'à légitimer la politique de casse sociale que le gouvernement voudrait voir aboutir en matière de services publics, d'assurance-chômage ou de retraite par points. En ce sens, les organisations syndicales n'ont pas à participer, ni de près, ni de loin, à ce « grand débat national ».

Au moment où les actionnaires des entreprises du CAC 40 se voient verser en 2018 le montant record de 57,4 milliards €, où les entreprises bénéficient de 40 milliards € au titre du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) et où l'évasion fiscale est évaluée entre 80 à 100 milliards €, l'heure est plus que jamais à la riposte interprofessionnelle pour obliger le gouvernement et le patronat à répondre à l'urgence sociale :

- Arrêt de la répression policière dictée par le gouvernement
- NON à la loi « anticasseurs »
- Hausse immédiate du SMIC à 1800€ brut, et des grilles de salaires
- Augmentation générale des salaires et des pensions
- Revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires
- Réindexation des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie
- Développement de tous les services publics sur tous les territoires
- NON à la suppression des 120 000 postes de fonctionnaires réaffirmée par le gouvernement le 29/01/19 (CAP 2022)
- Retour à la retraite à 60 ans et abandon de toute réforme de retraite par points
- Abandon de toutes les réformes concernant les lycéens et les étudiants, dont l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers hors UE : parcoursup et réforme Blanquer des lycées
- Abrogation des réformes qui détricotent le droit du travail et la protection des salariés (Lois « Rebsamen », « El Khomri », ordonnances « Macron »...)

C'est le moment d'appeler tous ensemble les salarié.e.s du public et du privé à se réunir en assemblées générales, à décider de tous les moyens d'action en leur possession pour obtenir satisfaction sur les revendications (arrêt de travail, grève, blocage ...), à participer aux manifestations en Seine Maritime, mardi 5 février, et à discuter des suites à donner pour construire la riposte dans la durée.

TOUS DANS LA RUE MARDI 5 FEVRIER

ROUEN 14 H Cours Clemenceau
LE HAVRE 10 H à Franklin
DIEPPE 10 h 30 devant la Gare